

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE**1-1 IDENTIFICATION DE LA PREPARATION :**

Désignation commerciale : BANDE ADEPLOMB

Types d'utilisation :

Bande de plomb avec sous-couche bitumineuse auto-adhésive.

1-2 IDENTIFICATION DE LA SOCIETE : SIPLAST ICOPAL

12, rue Cabanis

75680 Paris Cedex 14

Tél. : 01.40 78 35 00

Télécopieur : 01.45 88 56 87

1-3 TELEPHONE D'APPEL D'URGENCE : ORFILA* : (33) 01.45.42.59.59**2 - COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

- PLOMB : sous forme massive (feuille)
pureté $\geq 99,5 \%$
. Numéro CAS : 7439-92-1 . Numéro EINECS : 231-100-4
- BITUME : masse $\leq 25 \%$
. Numéro CAS : 64742-93-4 . Numéro EINECS : 265-196-4

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS**3-1 EFFETS NEFASTES SUR LA SANTE :**

- *L'inhalation de fumées ou de poussières lors de travaux mettant en oeuvre le plomb par voie thermique ou mécanique constitue la principale voie de pénétration dans l'organisme.*
- *L'absorption par voie digestive est également possible.*
- *Des effets nocifs surviennent après une phase plus ou moins longue d'imprégnation de l'organisme.*
- *Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.*
- *Danger d'effets cumulatifs.*

3-2 CLASSIFICATION CEE

Le plomb METAL n'est pas classé par la Directive 67/548/CEE

* ORFILA : Organisme agréé en vertu des articles L231-7 (4ème alinéa) du code du Travail et L626-1 du code de la Santé Publique.

4 - PREMIERS SECOURS

4-1 INHALATION :En cas d'inhalation :

- Faire respirer de l'air frais.
- Laver nez et lèvres.

4-2 CONTACT AVEC LA PEAU :

- Laver à l'eau savonneuse.
- Enlever les vêtements souillés.

4-3 CONTACT AVEC LES YEUX :

- Rincer abondamment à l'eau durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées.

4-4 INGESTION :

- Consulter le Centre anti-poison.

4-5 INSTRUCTIONS POUR LE MEDECIN :

- INGESTION : laxatif sodium sulfate (1 cuillère à soupe / ¼ l d'eau).
- Charbon actif.
- Pas de lait.
- Pas d'alcool.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5-1 MOYENS D'EXTINCTION :**

- LE PLOMB N'EST PAS INFLAMMABLE.
- Pas d'agents spécifiques recommandés.

5-2 PRECAUTIONS A PRENDRE :

- Risques particuliers résultant de l'exposition : inhalation de fumées toxiques.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6-1 PRECAUTIONS INDIVIDUELLES :**

- Eviter la manipulation à main-nue.
- Se laver soigneusement les mains et le dessous des ongles si cette recommandation n'a pu être observée.

6-2 PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

- Collecter le produit.

6-3 METHODES DE NETTOYAGE :

- Sans objet compte tenu de la forme massive non dispersable du produit.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**7-1 PRECAUTIONS EN COURS DE MANIPULATION ET DE STOCKAGE :**

- *Pas d'autres spécifications.*

7-2 MATERIAUX D'EMBALLAGE OU DE FLACONNAGE :

- Garder à l'écart des aliments.
- Bien fermer à température ambiante.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**8-1 VALEURS LIMITES D'EXPOSITION :**

- *Plomb dans les lieux de travail : 0,15 mg/m³ (moyenne 40 h/semaine)*

8-2 PROTECTION RESPIRATOIRE :

- *Nécessaire en cas de formations de poussières : en principe non-applicable.*

8-3 PROTECTION DES MAINS :

- *Prévoir des gants appropriés au travail envisagé.*

8-4 PROTECTION DES YEUX :

- *Non-applicable : port de lunettes en cas de risque de projection.*

8-5 PROTECTION DE LA PEAU :

- *Prévoir des vêtements de travail appropriés.*

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9-1 ASPECT : *Métal gris bleuâtre mou et malléable. Sous-face bitume noire.*

9-2 ODEUR : *Non.*

9-3 pH : *Sans objet.*

9-4 POINT DE FUSION : *327°C - d'ébullition : 1740°C.*

9-5 POINT D'ECLAIR : *Sans objet.*

9-6 TEMPERATURE D'AUTO-INFLAMMATION : *Sans objet.*

9-7 LIMITES D'EXPLOSIVITE DES VAPEURS DANS L'AIR : *Sans objet.*

9-8 PRESSION DE VAPEUR : *Non.*

9-9 MASSE VOLUMIQUE : *11,34 g/cm³.*

9-10 SOLUBILITE DANS L'EAU : *Insoluble.*

9-11 SOLUBILITE (AUTRES SOLVANTS) : *Soluble dans l'acide sulfurique concentré chaud, l'acide nitrique, acétique.*

10 - STABILITE ET REACTIVITE**10-1 STABILITE :**

- *Le produit est stable dans les conditions normales.*

10-2 REACTIVITE - MATIERES A EVITER :

- *Eviter le contact accidentel avec les acides en particulier acétique.*

10-3 PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX :

- *Sans objet.*

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11-1 DONNEES TOXICOLOGIQUES :**

- *Toxicité aiguë* : *en milieu professionnel extrêmement rare.*
- *Manifestations sanguines* : *anémie.*
- *Manifestations rénales* : *insuffisance rénale chronique.*
- *Manifestions digestives* : *douleurs abdominales, goût métallique, nausées, coliques, souvent suivis d'une état de choc.*

11-2 EFFETS DANGEREUX POUR LA SANTE :

- *Ne pas exposer les femmes en âge de procréer.*
- *Un absorption chronique du plomb povoque une faiblesse musculaire périphérique (« main-ballante »), de l'anémie et des troubles du système nerveux.*

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- *Mobilité : Sans objet.*
- *Persistance/dégradabilité : Le plomb est un métal particulièrement résistant à la corrosion.*
- *Bioaccumulation : Après biotransformation, des composés du plomb peuvent être accumulés par les organismes vivants ; cependant il est admis qu'il n'y a pas biomagnification.*

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- *Récupérer les déchets.*
- *Elimination suivant les réglementations locales.*

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14-1 TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL (ROUTE, CHEMIN DE FER) :****14-2 TRANSPORT PAR AIR :****14-3 TRANSPORT MARITIME :**

NON-CLASSE MARCHANDISE DANGEREUSE
PAR LES DIFFERENTS CODES ET ACCORDS
INTERNATIONAUX (RID/ADR, INDG, IATA).

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15-1 INFORMATIONS FIGURANT SUR L'EMBALLAGE :

- Classification, étiquetage (Directive 67/548/CEE) : non classé.
- Remarque : les composés du plomb sont classés à l'annexe 1 de la Directive 67/548/CEE.

15-2 REGLEMENTATIONS NATIONALES :

- Se conformer aux dispositions nationales spécifiques éventuellement applicables au produit dans le pays de destination.

16 - AUTRES INFORMATIONS

16-1 Prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions et les mesures à prendre en cas d'accident.

16-2 Sources des principales données utilisées dans la fiche : fiches toxicologiques INRS, Centre d'information du plomb (1990).

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à sa date d'édition, ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.